

Académie de Nancy-Metz PASI Année scolaire 2007/2008	Dossier à retourner par mël pasi@ac-nancy-metz.fr
--	---

EXPERIMENTATION DOSSIER D'ETABLISSEMENT OU D'ECOLE

ETABLISSEMENT ou ECOLE :

- Adresse : **204 rue Victor RIMMEL 57240 KNUTANGE**
- Téléphone : **03 82 84 43 40**
- Télécopie : **03 82 85 66 47**
- Mël : ce.0570234@ac-nancy-metz

(si plusieurs écoles ou établissements sont concernés inscrivez la liste complète et précisez quelle école ou quel établissement pilote l'action)

**LP Charles Jully 57501 SAINT AVOLD
et
LP Henri NOMINE 57125 SARREGUEMINES**

INTITULE DE L'ACTION :

Précisez le thème, les niveaux concernés :

Expérimentation de la modularisation du CAP CSI

PERSONNE-CONTACT/ ANIMATRICE DE L'ACTION :

- Nom : **TOMASIN** Prénom : **Denis**
- Statut : **PLP HC Chef de Travaux STI**
- Téléphone : **03 82 84 43 40**
- Télécopie : **03 82 85 66 47**
- Mël : denis.tomasin@ac-nancy-metz.fr

DECRIEZ VOTRE PROJET D'EXPERIMENTATION

- 1- Court descriptif de l'action (développement en cours ou encore à initier, méthodologie, calendrier)
- 2- Durée prévue de l'action
- 3- Public concerné (classes ou élèves, caractéristiques, spécificités, etc.)
- 4- Quel objectif principal vous donnez-vous ?
- 5- A quels problèmes, à quelles attentes répondez-vous ?
- 6- En quoi l'action (projetée ou en cours) est-elle « expérimentale », innovante, voire dérogatoire par rapport à une situation habituelle ?
- 7- L'action est-elle portée par une équipe ? Si oui, composition de l'équipe (répartition des tâches...)


N'hésitez pas à joindre tous les documents qui permettent de préciser le projet.

Sur la base de l'architecture modulaire réalisée par la DAFPIC de l'académie de Nantes en 2003, le LP Val de Fensch Knutange se propose d'adapter le plan prévisionnel de formation de sa filière CAP CSI au niveau de l'enseignement professionnel. Ce même travail sera réalisé aux LP Henri Nominé de Sarreguemines et au LP Charles Jully de Saint Avold. Les trois équipes se rencontreront régulièrement pour échanger sur les pistes choisies et sur les résultats obtenus.

Le projet s'étendra sur 3 ans. La première année (2008/2009) permettra d'expérimenter ce principe sur une classe de CAP de la formation initiale afin d'en vérifier la faisabilité pratique tout en conservant le mode de validation CCF actuel. Si l'essai s'avère concluant, un cycle complet sera lancé sur les deux années suivantes. Ce dernier concernera un public mixte :
2 X12 élèves de la formation initiale + 2 X 3 stagiaires au maximum de la formation continue. Dans cette deuxième phase, la validation du diplôme s'effectuera suivant le principe de la modularisation pour la partie professionnelle uniquement.

Le public concerné est une classe de CAP CSI, 15 élèves, constituée de publics prioritaires (ex. SEGPA, 3^{ème} d'insertion). Dans la deuxième phase, la base sera élargie en formation initiale puisque nous avons sollicité une évolution de notre structure pédagogique à 2 X 12 élèves. A cette base élargie pourra s'ajouter en cours de formation et selon les besoins, un public de la formation continue dans la limite de 2X3 stagiaires de manière à ne pas dépasser le seuil de 15 apprenants en simultané. Cette ouverture à la formation continue permettra en particulier d'intégrer un public féminin ayant obtenu un diplôme de niveau V et souhaitant se réorienter vers le domaine industriel ou un public plus âgé pouvant bénéficier d'une partie du diplôme par la voie de la VAE.

Les objectifs que nous nous fixons sont les suivants :

- adaptation de notre plan prévisionnel de formation et de nos T.P. à la structure modulaire.
- création d'une banque de données pédagogiques.
- Création d'un espace numérique de travail Quick place (Sarreguemines) dédié à cette expérimentation pour permettre les échanges pédagogiques entre les 3 équipes, la collaboration avec les membres du PASI, la supervision des corps d'inspection et des 

EVALUATION DU PROJET

- 1- Quels effets, quels impacts de votre action envisagez-vous au terme de l'action ? au cours de l'action ?
- 2- Comment comptez-vous les évaluer ? Quels indicateurs comptez-vous retenir ?
- 3- Comment comptez-vous rendre compte de votre action ?
- 4- L'action a-t-elle déjà été aidée, soutenue, accompagnée ?
- 5- Quelle serait, selon vous, l'aide efficace pour permettre l'expérimentation ?

N'hésitez pas à joindre tous les documents qui permettent de préciser le projet.

Les effets attendus de cette expérimentation sont :

- une diminution de l'absentéisme injustifié ainsi que des sorties sans qualification au niveau de la formation continue
- une augmentation du taux de réussite au CAP
- une augmentation du nombre de poursuite d'études après le CAP
- une ouverture vers le public de la formation continue
- une ouverture plus large vers le public féminin
- une insertion sociale et professionnelle plus rapide.

Nos indicateurs d'évaluation seront les suivants :

- évolution du taux d'absentéisme injustifié
- évolution du nombre de sorties sans qualification
- évolution du taux de réussite au CAP
- évolution du nombre de poursuite d'études post CAP
- évolution du nombre de stagiaire de la formation continue
- évolution du nombre de filles inscrites en CAP
- évolution du nombre de CDD ou CDI.

Le bilan de cette action sera effectué au travers des réunions regroupant les équipes des 3 établissements concernés, de l'espace numérique de travail Quickplace ouvert aux équipes, au corps d'inspection et au PASI ainsi que des comptes-rendus qui seront rédigés au fur et à mesure.

Ce projet nécessite l'accompagnement du corps d'inspection pour garantir l'harmonisation académique des pratiques pédagogiques, organiser les réunions nécessaires et valider les choix des équipes dans le respect du cadre de l'expérimentation.

AVIS DE LA COMMISSION DE SELECTION
(COMMISSION DEPARTEMENTALE DE VALIDATION DES CONTRATS D'OBJECTIFS)

Les critères de sélection sont multiples, par exemple :

- L'action est portée par une équipe, appuyée par la direction.
- L'action s'appuie sur un projet d'établissement.
- L'équipe a déjà produit des documents.
- Les effets sur les élèves sont précisés, à court terme, à long terme.
- Le projet entre en relation avec d'autres éléments dans l'établissement.
- L'action concerne différents niveaux de pratique (classe, vie scolaire, pratiques professionnelles).
- L'action peut présenter un intérêt pour d'autres équipes, quelques éléments sont transposables.
- L'action peut s'inscrire dans des axes académiques, nationaux.

Proposition d'acceptation	
Demande de renseignements complémentaires	

SUIVI :